

Présidence de Mme Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Membres absents excusés : M. Jean-Michel Bringolf ; M. Pierre Conscience ; Mme Thérèse de Meuron ; M. Daniel Dubas ; M. Benoît Gaillard ; Mme Sara Gnoni (Les Verts) ; M. Alain Hubler ; M. Sébastien Kessler ; M. Didier Lambert ; Mme Françoise Longchamp ; M. Johan Pain ; M. Philipp Stauber ; M. Maurane Vouga.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	87
Membres absents excusés	13
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture La séance est ouverte à 21 h 15 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu

Interpellation urgente de M. Roland Philippoz (soc.) et consorts : « *Les impacts de la pandémie se prolongent : Quel soutien psychologique pour les jeunes lausannois en souffrance ?* »

Développement M. Roland Philippoz (soc.) qui dépose une résolution.

Réponse de la Municipalité M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.

Résolution (dépôt) « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité évalue rapidement les besoins et prenne des mesures pour combler les manques identifiés en engageant des professionnels compétents pour compléter les ressources du Service de santé et prévention et du Service de psychologie scolaire et en sollicitant l'appui des services compétents du Canton. Cela pourrait se réaliser par des engagements à temps partiels et à durée déterminée pendant la durée des mesures de restrictions liées à la pandémie.* »

<i>Discussion</i>	M. Eric Bettens (Les Verts) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Céline Misiege (EàG) ; M. Roland Philippoz (soc.).
<i>Vote s/résolution</i>	Le Conseil, par 58 oui, 8 non, et 10 abstentions, accepte la résolution de M. Roland Philippoz. Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Interpellation urgente	de Mme Stéphanie Mooser (CPV) et consorts : « <i>La Municipalité doit faire preuve d'indulgence quant aux indépendants qui n'arrivent pas à payer l'accueil de jour de leurs enfants à Lausanne.</i> »
<i>Développement</i>	Mme Stéphanie Mooser (CPV).
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
<i>Discussion</i>	Mme Françoise Piron (CPV) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Claude Calame (EàG) ; Mme Stéphanie Mooser (CPV) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que les factures impayées en date du 31.03.2021 pour les APEMS des parents travailleurs indépendants soient annulées.</i> »
<i>Discussion (suite)</i>	M. Claude Calame (EàG) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) <u>qui modifie sa résolution.</u>
<i>Résolution (modification)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que les factures impayées en date du 31.03.2021 pour les APEMS des parents travailleurs indépendants <u>qui ont perdus plus de 50% de revenus</u> soient annulées.</i> »
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Paola Richard De Paolis (soc.) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Quentin Beausire (soc.) ; Mme Esperanza Pascuas Zabala (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Quentin Beausire (soc.) ; M. Cédric

Fracheboud (PLC) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Johann Dupuis (EàG)
qui dépose une motion d'ordre demandant de passer au vote.

Motion d'ordre

La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.

*Discussion
s/motion d'ordre
de M. Hubler*

M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; Mme Paola Richard De Paolis (soc.) ; Mme Stéphanie Mooser (CPV).

*Vote s/motion
d'ordre*

Le Conseil, par 45 oui, 22 non et 8 abstentions, **accepte** la motion d'ordre déposée par M. Johann Dupuis, demandant de passer directement au vote de la résolution.

Vote s/résolution

Le Conseil, par 25 oui, 40 non, et 10 abstentions, **refuse** la résolution de M. Fabrice Moscheni.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 22 h 45.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....